



DEL 23-105

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
Le 20 novembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
Le 21 novembre 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 27

L’an deux mille vingt-trois
Le vingt-huit novembre à 20h30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Alain GIBERGUES, Maryse BAYBAY, Benoît CHAUVIN, Pierre CASTILLON, Jean-Philippe GUYON, Stéphane DALIVOUST, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Christian POIRIER, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Marie CHEVALIER, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Louis MASSARD, Philippe PAUMIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 1^{er} décembre 2023

et que la convocation au Conseil a été faite le : 20 novembre 2023

ETAIENT ABSENTS

Nadine JOLU (pouvoir à Alain GIBERGUES), Delphine FOUQUET (pouvoir à Maryse BAYBAY), Denis MINIER (pouvoir à Damienne FLEURY), Pascale FEGER (pouvoir à Pierre CASTILLON), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Angélique PLANCHETTE (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Fanny PIRA) et Jérôme DELISLE (pouvoir à Philippe PAUMIER).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAYBAY

OBJET : DENOMINATION DE L'ACCES AUX ATELIERS DE L'ABBAYE DE L'ÉPAU
Rapporteur : Christian POIRIER

Les services de Sarthe Culture ont sollicité la commune d'Yvré l'Évêque afin de dénommer le chemin d'accès aux ateliers de l'Abbaye de l'Épau qui se situe sur Yvré l'Évêque.

En effet, les ateliers de l'Abbaye de l'Épau ne bénéficient pas d'une adresse complète, ce qui crée parfois des difficultés d'accès pour les livreurs ou les entreprises.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de dénommer « Chemin des Communs » l'accès aux ateliers de l'Abbaye de l'Épau, figurant en rouge sur le plan figurant ci-dessous.



DEL 23-105



Un numéro de voie sera ensuite attribué sur ce chemin à ces ateliers.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, de dénommer « chemin des Communs » cet accès aux ateliers.

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 29 novembre 2023

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire
Damienne FLEURY